

Information : les femmes entre elles

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **75 (1987)**

Heft [11]

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278455>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Information : les femmes entre elles

Un peu partout en Suisse romande, des centres d'information pour les femmes répondent aux demandes de renseignements, mais aussi au besoin de communication des usagères. La spécificité des « problèmes féminins » n'est pas près de disparaître.

Les ghettos féminins n'ont plus la cote : de nombreux journaux suppriment leurs pages femmes, certains partis remettent en cause l'utilité de leurs groupements féminins, et les associations féminines traditionnelles, comme les groupes féministes militants, s'interrogent sur leur identité. On prêche la mixité tous azimuts, dans une société théoriquement égalitaire où les femmes, devenues « citoyennes à part entière », n'auraient plus que par accident, ou par suite d'une coupable mauvaise volonté, des problèmes inhérents à ce qu'on appelait autrefois leur « condition ».

Alors : bien intégrées dans la société, les femmes ? L'existence, dans de nombreuses villes, de centres d'information qui leur sont spécifiquement destinés, donne à réfléchir sur cette image d'Epinal, qui pourrait bien n'être qu'un commode paravent destiné à masquer la persistance d'une certaine inadéquation des structures sociales aux besoins de la moitié de la population.

Polyvalents par définition, ces organismes ont pour but de fournir à leurs usagères des renseignements sur les sujets les plus divers, de les orienter vers des services spécialisés aptes à répondre à leurs demandes, mais aussi, si nécessaire, de les aider sur le plan moral à travers le dialogue, téléphonique ou face à face.

Aiguiller et écouter

Il s'agit dans tous les cas, sauf pour la permanence du Bureau de la Condition Féminine à Delémont, d'organismes privés, bénéficiant éventuellement de subventions, gérés bénévolement par un groupe de femmes et offrant leurs services gratuitement, exception faite pour F-Information à Genève, qui dispose d'une équipe de permanentes rémunérées et qui demande une participation à bien plaire aux usagères pour certains entretiens. Il faut dire que F-Information fonctionne sur une base un peu différente, et plus ambitieuse, que les autres centres privés : la permanence ne



Les usagères des centres d'information sont souvent des candidates au recyclage. Ici, photo de famille des douze femmes ayant suivi un cours de formation de gouvernantes en milieu hôtelier organisé par l'association lausannoise « Clés pour le travail ».

représente qu'un volet de ses multiples activités, et les responsables sont des professionnelles du droit, de la psychologie et du travail social. La fonction d'aiguillage et d'écoute qui caractérise l'ensemble des organismes touchés par notre enquête se double ici d'une offre directe de services spécialisés.

Dans tous les centres, les hommes sont bien accueillis : mais ils sont très rares à s'y adresser, et ce sont souvent des étrangers (à Femmes-Information, de Fribourg, on cite par exemple quelques cas de réfugiés ou d'immigrés). Partout, l'écrasante majorité de la clientèle est féminine.

Le succès de fréquentation est inégal selon les centres. Le Bureau Information Femmes de Lausanne (BIF) enregistre une augmentation des demandes d'environ 10 % chaque année (1346 demandes en 1986) ; F-Information à Genève a passé de 842 demandes en 1983 à 1393 en 1985 et à 2514 en 1986. En revanche, les animatrices du CIF (Centre Information Femmes) à Moutier ont l'impression de rencontrer

peu d'écho dans la population féminine. Mais elles imputent cette situation à la faiblesse de leurs moyens. « Nous ne sommes que deux, et nous avons de la peine à réaliser nos idées. Notre centre et les services qu'il peut offrir sont peu connus. » Si les femmes manifestent une certaine réticence, voire de la peur, à l'idée de s'y rendre, c'est par manque d'information, et non d'intérêt potentiel.

Quant à la permanence du BCF, à Delémont, dont le but est de permettre aux femmes de venir sans rendez-vous pour se renseigner et se documenter, elle est peu fréquentée, tout simplement parce que les femmes préfèrent prendre un rendez-vous. Il semble que, dans une petite ville comme Delémont, se pose le problème de l'anonymat : on craint, en venant à la permanence, de croiser une connaissance ! Mais il est difficile de dissocier la permanence du BCF en tant que tel, dont les responsables reçoivent beaucoup de femmes sur rendez-vous et enregistrent un grand nombre d'appels téléphoniques.

Un atout : la confiance

« Nous avons le sentiment de répondre à un besoin, constate une des animatrices du FIT valaisan (Femmes Information Téléphone). Les femmes s'adressent volontiers à nous parce que nous sommes des femmes, auxquelles il est possible de s'identifier. Elles se sentent en confiance ».

Le caractère non officiel des centres privés joue évidemment un grand rôle. « Ici, les usagères n'ont pas à craindre de questions indiscrettes, ou de suites non voulues à leur démarche », note une des animatrices fribourgeoises. Mais ce qui importe avant tout, c'est vraiment le type de communication qui s'instaure entre la répondante et l'usagère. « Quel que soit le problème traité, il s'établit un dialogue de femme à femme ». Bérénice Robert, animatrice du BIF lausannois, est formelle : « La communication, quel qu'en soit l'objet, est toujours sexuée. Une femme s'exprime différemment selon qu'elle s'adresse à un homme ou à une autre femme, et vice-versa ».

Geneviève Reday-Mulvey, de F-Information, cite le cas d'une femme de 50 ans, à problèmes multiples, « lessivée par la vie », qui ne trouvait aucune compréhension auprès de son thérapeute, un jeune homme de 30 ans. « En venant chez nous, sans le savoir, elle ne souhaitait qu'une chose : parler à d'autres femmes... »

« Exclusivement féminin »

Mais pourquoi ce besoin si fort de complicité et de compréhension féminines ? L'équivalent masculin n'existe pas, et l'idée même d'un centre d'information spécifiquement destiné aux hommes fait sourire. C'est du côté des demandes elles-mêmes, de leur contenu manifeste ou caché, qu'il faut chercher la réponse. Une évidence saute aux yeux : le gros des demandes sont marquées au coin de la fameuse « spécificité féminine ». Si les femmes qui les formulent préfèrent s'adresser à d'autres femmes, ce n'est pas seulement pour l'écoute différente qu'elles en attendent : c'est aussi parce que les problèmes qu'elles ont à résoudre sont, comme dit la chanson « exclusivement féminins ».

Bien sûr, toutes les demandes ne traduisent pas un vrai problème. Une proportion non négligeable porte sur de simples renseignements. Dans certains cas, il s'agit même de renseignements qui pourraient aussi bien être obtenus ailleurs (par exemple des adresses sur le domaine des loisirs). Dans d'autres cas, l'usagère veut être informée sur les associations féminines locales et sur les activités qu'elles organisent (groupes ORPER d'orientation personnelle, ateliers et cours divers...) sans pour autant souhaiter entrer en matière sur des besoins personnels. Il faut noter cependant que, selon plusieurs animatrices, les demandes de renseignements sont parfois



Un immense besoin de communication. — (photo Hélène Tobler)

amalgamées à des demandes d'un autre ordre, ce qui rend quelque peu aléatoires les statistiques établies par certains centres (c'est la raison pour laquelle, nous ne citons pas ici de pourcentages).

Droit et retravail

Les demandes les plus fréquentes concernent les problèmes de travail, et notamment de retravail, et les problèmes juridiques.

F-Information, à Genève, reçoit en outre une part importante de demandes d'ordre psychologique et relationnel, sans doute parce qu'il est équipé pour y répondre, du moins en partie, directement. Or, dans la majorité de tous ces cas, c'est bien la fameuse « condition féminine » qui détermine la démarche. En matière juridique, F-Information cite dans l'ordre les questions de séparation et de divorce, les droits des femmes étrangères venues s'installer à Genève à la suite de leur mari, les questions relatives à l'assurance-maternité, au nouveau droit matrimonial ; les demandes concernant les problèmes qu'on pourrait définir « unisexes » viennent en dernier.

En matière de travail, outre les questions de réinsertion, dont la spécificité féminine n'est pas à démontrer, beaucoup de problèmes d'ordre général tournent en fait autour du statut précaire et défavorisé des travailleuses, ou de la difficulté de concilier travail et vie de famille.

Une demande peut en cacher une autre

F-Information, on l'a dit, enregistre de nombreuses demandes d'ordre psychologique qui se présentent comme telles. Mais les animatrices de tous les centres sont unanimes à affirmer que ce genre de demande se cache parfois sous une demande d'un autre ordre. Quand une femme téléphone pour se plaindre d'un mari qui ne lui donne de l'argent qu'au compte-gouttes, comme cela est arrivé au centre de Fribourg, sous quelle rubrique faudrait-il classer un tel appel ?

Les animatrices de Moutier ont constaté, quant à elles, que les femmes qui ont un « vrai » problème (par exemple d'ordre familial ou conjugal) préfèrent aborder les

animatrices dans la rue. Un rendez-vous est alors fixé ailleurs, par exemple dans un restaurant. Dans ces cas-là, la distinction entre demande anodine et demande plus profonde est clairement établie par l'usage ; il n'en reste pas moins que l'ambiguïté du rôle de l'animatrice subsiste.

« Ce sont surtout les demandes juridiques, note Bérénice Robert, qui ont tendance à dévier sur l'expression d'une détresse personnelle. Les femmes qui s'adressent à nous pour des questions de retravail se sont déjà prises en mains, elles sont moins fragiles, elles veulent avancer ». Ce que confirme Marianne Frischknecht, de F-Information : « Une demande juridique concernant, par exemple, une séparation ou un abandon par le conjoint peut traduire un sentiment de dévalorisation, d'inexistence, d'injustice ». Geneviève Reday-Mulvey raconte cette histoire révélatrice : « Un jour, une femme demande, par téléphone, un entretien pour un problème juridique. Quand elle arrive, elle commence à me parler de sa vie. Et quelques jours plus tard, elle me rappelle pour me dire qu'elle a oublié de me parler de son problème juridique... »

Tâter le terrain

Les demandes en cascade peuvent de toute façon se produire à partir de n'importe quelle amorce, surtout de la plus anodine, qui sert, selon Bérénice Robert, à « tâter le terrain ». Ainsi, une femme s'était adressée au BIF pour demander les références d'une brochure sur le travail ménager. Elle a fini par parler de son envie de retravailler à l'extérieur, puis de ses difficultés de couple.

« Dans ces cas-là, dit une des animatrices du FIT valaisan, il peut arriver que la simple écoute suffise. La question du début est oubliée. Même si l'on n'a pas pu donner la solution miracle, on perçoit chez la femme qui appelle la joie d'avoir été écoutée. »

La solution miracle peut rarement être trouvée, et il arrive souvent aux animatrices des centres d'information, surtout de ceux qui ne peuvent pas offrir de réponse spécialisée, d'éprouver un sentiment d'accablement face à l'immensité des problèmes qu'il leur est demandé de résoudre, et qui plongent leurs racines dans une histoire individuelle et collective à laquelle il est impossible d'échapper.

Un tissu de lacunes et d'injustices

Ainsi les animatrices du centre fribourgeois : « Nous n'arrêtons pas de constater les lacunes et les injustices de l'organisation sociale. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de donner aux femmes confiance en elles-mêmes, de leur dire : votre revendication est juste ».

La plupart des centres sont équipés d'une solide documentation. Celle du BIF, à Lausanne, est en pleine réorganisation.



Les problèmes conjugaux : à l'origine de nombreuses demandes. — (photo Burckhard)

Bien sûr, on n'arrive jamais à répondre à toutes les demandes de renseignements, mais au fil des années, les animatrices arrivent de mieux en mieux à remplir leur fonction d'orientation. Cependant, insiste Bérénice Robert, « aucune de nous ne se voit comme une simple machine à donner des informations ». Quand on demande aux animatrices bénévoles ce qui les a poussées à choisir d'exercer l'activité de répondante, les motivations le plus souvent invoquées sont l'intérêt pour les problèmes humains, la solidarité féminine, le souci d'aider les plus défavorisées. L'engagement personnel est donc très fort, et la déception de se heurter très vite aux limites de son action est à la mesure de cet engagement.

Quoi qu'il en soit, le sentiment d'être utile est largement répandu chez les animatrices des différents centres (si tel n'était pas le cas, pourquoi continueraient-elles ?). L'une d'elles avoue même éprouver la sensation gratifiante de jouer un rôle « salvateur ». Certes, l'absence presque totale de feedback est frustrante. Il est rare que les femmes reviennent ou rappellent pour informer les animatrices des suites de leur cas. Parfois, des nouvelles arrivent par voie indirecte, mais le plus souvent les répondantes ignorent si la situation qu'elles se sont donné du mal pour dénouer a fini par se résoudre, et de quelle manière. Certaines utilisent cette ignorance comme une protection contre une trop grande implication intime dans les cas traités. La plupart considèrent de toute façon que l'enrichissement personnel découlant de leur activité compense la frustration de l'absence de suivi.

Le complexe d'incompétence

Un problème spécifique aux animatrices bénévoles, donc non professionnelles, est la crainte de ne pas être à la hauteur. Cette crainte peut prendre la forme d'un complexe d'incompétence sur des sujets spécialisés, comme les sujets juridiques (nous n'osons pas « aller trop loin », disent les animatrices du CIF, qui insistent sur leur

rôle de simple aiguilleuses) ; elle peut aussi amener la répondante à mettre en doute sa propre capacité à répondre de manière adéquate sur le plan psychologique.

Pourtant, la plupart des centres organisent régulièrement des cours de formation à l'entretien pour leurs animatrices. « On nous apprend, raconte Bérénice Robert, à démêler l'écheveau d'une demande confuse (les responsables du FIT valaisan soulignent aussi le problème que pose la formulation maladroitement des demandes), à trier les éléments importants (pour l'autre), à trouver ensemble des solutions tout en lui laissant le choix ». Un échange d'expériences personnelles entre animatrices complète les cours donnés par une formatrice spécialisée. Mais n'est-ce pas une caractéristique « typiquement féminine » que de toujours mettre en doute ses propres capacités ? Peut-être même cela contribue-t-il à ce que répondantes et usagères se sentent un peu sur la même longueur d'onde...

Car les usagères semblent apprécier l'accueil qui leur est réservé. Et dans la plupart des centres, leur nombre s'accroît, même si certaines catégories de femmes restent largement étrangères au phénomène (notamment les femmes de moins de 25 ans). « Cet intérêt ne signifie nullement, note Marianne Frischknecht, que les femmes adoptent de plus en plus une attitude d'assistées ». Au contraire, d'après la juriste genevoise, les demandes d'aide qui traduisent, en fait, une volonté sérieuse de s'assumer sont de plus en plus fréquentes. « Les femmes sont plus conscientes de leurs droits qu'auparavant, renchérit Geneviève Reday-Mulvey. Elles perçoivent beaucoup mieux la spécificité de leurs difficultés, et entreprennent de les combattre ».

Vu sous cet angle, le succès des centres d'information pour les femmes qui « marchent bien » témoignerait à la fois de la permanence d'une inadéquation foncière de la société aux besoins des femmes et de la volonté croissante de ces dernières de la surmonter.

Dossier établi par la rédaction en collaboration avec les correspondantes cantonales.